

Licence Professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

Parcours Développement et protection du patrimoine culturel Médiateur du patrimoine

Modalités pédagogiques de la formation :

- Uniquement en EAD (Enseignement à distance).

Autre parcours proposé pour cette Licence Professionnelle :

Conception et mise en œuvre de projets culturels (en présentiel et en EAD)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif est de former en 1 an un professionnel du patrimoine capable d'assister un responsable de structure patrimoniale et l'aider à mener des projets de médiation autour du patrimoine local, depuis l'idée initiale jusqu'au bilan final, en passant par la mise en œuvre sur le terrain au plus près de publics.

Formation destinée à doter l'étudiant d'une solide culture historique et de compétences dans les domaines de l'analyse des publics et des territoires, la construction d'outils de médiation, la communication et la gestion.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

D'octobre à juin : durant les deux semestres, des enseignements de culture générale et historique, centrés sur l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie, et des enseignements professionnalisants (théorie et outils de la médiation, connaissance des publics, pratique des ateliers, des visites guidées, réalisation de supports de médiation écrits ou numériques, projet tuteuré en lien avec une structure patrimoniale, gestion, anglais, droit).

À distance : formation avec calendrier de cours en ligne et travaux personnels sur 9 mois

- 2 regroupements obligatoires au Mans:
- octobre : présentation des enseignements, des encadrants, des outils
- juin : épreuves écrites en temps limité



Licence Professionnelle HISTOIRE

PROFESSIONNALISATION

La licence professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel, spécialité Activités éducatives et culturelles - Médiateur du patrimoine, forme les professionnels de la culture, du tourisme et du patrimoine à la conception de projets éducatifs et culturels relatifs au patrimoine.

La formation à distance s'organise principalement autour d'enseignements théoriques visant à acquérir une solide culture générale et à nourrir un regard critique. Elle aboutit sur la rédaction et la présentation d'un mémoire professionnel portant sur un objet patrimonial.

Destinée aux salariés en formation continue ou aux particuliers en reprise d'études qui ont déjà une expérience professionnelle dans le secteur du patrimoine (au moins 2 ans), cette formation dispense des enseignements « professionnels », du stage (modules disponibles en présentiel).

Ce dispositif d'enseignement à distance prévoit un accompagnement régulier de l'équipe pédagogique ainsi que des espaces d'échanges avec les autres étudiants. L'étudiant peut ainsi conserver son activité professionnelle tout en se formant à de nouvelles compétences.

PUBLICS CONCERNÉS

À distance : étudiants titulaires d'un Bac + 2 minimum, salariés (et éventuellement demandeurs d'emplois) évoluant dans des structures patrimoniales, pouvant justifier de deux ans d'expérience au moins dans la médiation, désireux de valoriser leur savoir—faire par un diplôme Bac + 3 ou souhaitant re-dynamiser leur créativité professionnelle en complétant leur culture historique et artistique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Candidatures en ligne via le site de l'université du Mans.

Date limite des dépôts de candidature : avril

(Pensez à vérifier les dates limites de candidature sur le site www.univ-lemans.fr).

A distance : date limite de candidature : fin août

MÉTIERS & DÉBOUCHÉS

Offices de tourisme, collectivités territoriales Centres d'interprétation du patrimoine

Services Villes et Pays d'Art et d'Histoire

Associations

Entreprises ou structures diverses organisatrices d'actions, ateliers, visites à destination de divers publics (musées, écomusées, classes patrimoine, monuments historiques, visites spectacularisées...)



Le Mans Université

Contacts:

sechist-let@univ-lemans.fr

Bâtiment Administration- RDC 02 43 83 31 64

www.univ-lemans.fr